

Intro'

L'acceptation de la pétition « Parité Maintenant » par la Chambre des Représentants annoncée officiellement en juin 2021 marque une nouvelle étape pour le Collectif « Parité Maintenant ». Une étape qui ouvre la voie à la création d'un mécanisme législatif pour atteindre la parité et l'égalité entre les femmes et les hommes à l'horizon 2030 dans les sphères de prise de décision politiques, socio-économiques et dans les responsabilités administratives, la fonction publique, le secteur privé, les institutions constitutionnelles et divers organes et autorités concernés par les centres de décision nationaux et locaux. L'ensemble des recommandations portées par cette pétition ont pour objectif de :

- Entreprendre des initiatives en matière de législation susceptibles de mettre en œuvre la parité de manière globale et effective ;
- Formuler une base solide de règles, de principes, de valeurs, d'orientations, et tracer des objectifs réalisables, en vue de l'établissement d'une loi cadre qui fixe les règles concernant l'égalité et la parité entre hommes et femmes ;
- Transformer la réalisation de la parité en élément prioritaire dans les fonctions électorales, les organismes professionnels, les responsabilités administratives que ce soit au sein de la fonction publique, les institutions publiques, les entreprises privées, les institutions constitutionnelles, organes de prise de décisions au niveau local et national, à titre décisionnel ou consultatif ;
- Donner la priorité à la parité électorale pour les échéances électorales de 2021 et les suivantes. Le nombre des femmes dans les institutions et organes élus ne peut être inférieur à 30% à l'échelon local, à 40% à l'échelon national sans dépasser 60%. Les autorités devraient veiller à mettre en place des mécanismes pour concrétiser les orientations tracées ;
- Renforcer le rôle du parlement dans le contrôle de l'application des textes juridiques relatifs à la représentation des femmes dans tous les domaines.

Pour la rentrée politique en octobre, le collectif « Parité Maintenant » poursuivra donc son action pour la parité en mettant en place une nouvelle campagne de Lobbying en direction des nouvelles instances élues ainsi que du nouveau gouvernement constitué pour la mise en œuvre de ces recommandations et concrétiser le principe de la parité dans les sphères de prise de décision.

// PRÉSENTATION DE LA PÉTITION « PARITÉ MAINTENANT » AU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Deux mois après le lancement de la campagne nationale de collecte de signatures, le collectif « Parité Maintenant », composé d'organisations de défense des droits des femmes et des droits humains, de leaders de partis et de syndicats, d'associations de la société civile, d'universitaires, de femmes et d'hommes des médias, d'artistes et d'intellectuels défendant les droits des femmes, ont porté la pétition pour la parité au Président de la Chambre des Représentants le mercredi 31 décembre 2020.

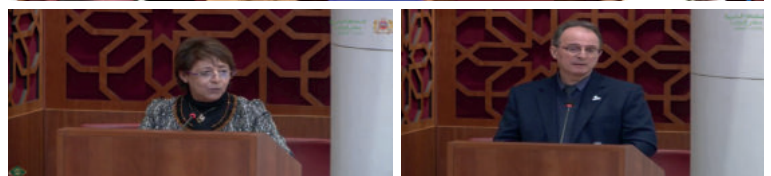
Le nombre de signataires a pu dépasser les 20 000 signatures - malgré la crise sanitaire qui rend les rassemblements difficiles - parmi elles 13.777 remplissent les conditions légales prévues par la loi sur les pétitions en plus de 123 sur la plateforme électronique eparticipation.ma, ce qui signifie que les signatures soumises à la Chambre des Représentants totalisent 13 900, dépassant largement les 5000 requises par la loi.



// LE COLLECTIF « PARITÉ MAINTENANT » RENCONTRE LA COMMISSION DES PÉTITIONS ET DES MOTIONS DE LA 1ÈRE CHAMBRE

A la suite du dépôt de la pétition auprès du Président de la Chambre des Représentants, la commission des pétitions, en coopération avec les membres du groupe de travail thématique chargé de la parité et de l'égalité, a tenu, le 3 février 2021, une rencontre de communication avec les membres du comité de présentation de la pétition « Parité maintenant ».

Au cours de cette rencontre, le président de la commission des pétitions et des motions Rachid El Abdi a considéré cette étape comme une première parlementaire sans précédent, en convoquant les membres du comité de présentation de la pétition en question pour plaider et apporter des éclaircissements supplémentaires sur son contenu.



// POINT DE PRESSE - PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DU COLLECTIF POUR L'AMENDEMENT DES PROJETS DE LOIS RELATIFS AU PROCESSUS ÉLECTORAL

Le collectif a tenu au siège de JossourFFM un point de presse le Vendredi 26 Février 2021 présentant les amendements qu'il propose au projet de loi organique relatifs au processus électoral. Ces propositions représentent une contribution pour la mise en œuvre de la parité effective à l'horizon 2030.



Point de presse en vidéo : <https://tinyurl.com/pointpresse-proposititons>

// RENCONTRE AVEC LE GROUPE PARLEMENTAIRE POUR LE PROGRÈS ET LE SOCIALISME

Le collectif « Parité Maintenant » représenté par Mme Ouafa HAJJI, M. El Habib BELKOUCH et Mme.Fathia BENNIS (membre du collectif) a été reçu, le Jeudi 25 Février 2021, par la parlementaire Mme.Aisha Leblaq, chef du Groupe parlementaire pour le Progrès et le Socialisme à la Chambre des Représentants, accompagnée de la parlementaire Fatima Zahra Barasat, membre du Groupe parlementaire.

Les travaux de la réunion ont porté sur un certain nombre d'amendements, proposés par le collectif, de projets de loi encadrant les élections de 2021, afin d'assurer la généralisation d'un tiers en faveur de la représentation des femmes à la Chambre des Représentants et des conseillers et dans les conseils des communes et des chambres professionnelles et d'atteindre le principe de la parité à l'horizon 2030, conformément à l'article 19 de la Constitution.

// ENGAGEMENT DE LA CGEM : LA PRÉSIDENCE DE LA CGEM REJOINT LE COLLECTIF « PARITÉ MAINTENANT »



MM. Chakib ALJ et Mehdi TAZI, Président et Vice-Président Général de la CGEM ont tenu, le Jeudi 4 mars 2021, en présence de Mmes Saadia SLAOUI BENNANI, Présidente de la Commission Entreprise Responsable et Citoyenne et Neila TAZI, membre du Groupe de la CGEM à la Chambre des Conseillers et du collectif, une séance de travail avec le collectif « Parité Maintenant » représenté par Mme Ouafa HAJJI, M. El Habib BELKOUCH et Mme Fathia BENNIS.



Cette rencontre a été l'occasion d'échanger autour de la genèse de la mise en place de ce collectif, ainsi que des différentes actions menées afin de mettre en œuvre l'article 19 de la Constitution en vue d'atteindre une parité effective à l'horizon 2030.

Il a également été question des voies de collaboration possibles entre la CGEM et le collectif pour promouvoir la parité au sein des entreprises du secteur privé et renforcer la participation des femmes à la vie active et à la prise de décision. A l'invitation de Mme HAJJI, la Présidence de la CGEM rejoint le collectif « Parité Maintenant ».

// POINT DE PRESSE - LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS APPROUVE LA PÉTITION NATIONALE POUR UNE PARITÉ CONSTITUTIONNELLE À L'HORIZON 2030

Sur la base de l'avis de la commission pétitions et motions et de la réponse du gouvernement concernant les conditions requises, le bureau de la chambre des représentants a décidé lors de sa réunion du 7 juin 2021 d'accepter la pétition n° 1/2021 et de diffuser son contenu aux organes de la chambre, y compris les groupes parlementaires, les députés non affiliés et les groupes de travail thématiques, afin d'interagir positivement avec elle et de réaliser le souhait des signataires de la pétition dans l'adoption d'une loi-cadre relative à la parité et à l'égalité.

Le président de la Chambre des représentants a également salué cette initiative citoyenne, qui vise à activer la parité demandée et porte en elle une profonde prise de conscience des préoccupations des citoyens et des citoyennes.

Suite à cette réponse, le collectif « Parité Maintenant » a organisé le Mercredi 16 Juin 2021, un point de presse au siège de la CGEM annonçant officiellement l'acceptation de la pétition par la Chambre des Représentants et présentant par la même occasion le tome II du livre blanc qui propose des amendements de lois pour l'effectivité de la parité dans les domaines économique, social, culturel et environnemental.

Plus de détails en vidéo : <https://tinyurl.com/Pointpresse-PariteCGEM>





// **DIFFUSION DES CAPSULES DE SENSIBILISATION À LA PARITÉ DANS CE CONTEXTE DE CAMPAGNES ÉLECTORALES SUR LES DEUX CHÂÎNES TV NATIONALES.**

